

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le lundi 11 novembre 2013, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers, Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinski et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Taillefer, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2013.11.217

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

- A. Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)**
 - 1. Adoption de l'ordre du jour
 - 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013
Période de questions sur les points à l'ordre du jour
- B. Gestion financière (rapport budgétaire, virement de crédits et paiement des comptes)**
 - 1. Ajustements budgétaires
 - 2. Liste des comptes à payer
 - 3. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité (art. 955 CM)
 - 4. Autorisation signataires effets bancaires et autres
- C. Gestion administrative**
 - 1. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 2. Répartition des activités pour les élus
 - 3. Nomination des maires suppléants 2013 à 2017
 - 4. Représentant municipal à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (R.I.D.R.)
 - 5. Représentant municipal à Tricentris
 - 6. Résolution fixant le jour et l'heure de l'adoption des prévisions budgétaires 2014
 - 7. Demande d'appui – Ville de Warwick – Levée de la servitude de non-accès aux routes appartenant au MTQ
 - 8. Autorisation de nourrissage des chevreuils
 - 9. FQM – Renouvellement de l'adhésion
 - 10. Aéroport – Demande de crédit de taxes
 - 11. Formation des élus
 - 12. RRVM – Accès gratuit aux services municipaux
- D. Contrat et appel d'offres**
- E. Avis de motion**
- F. Adoption des règlements**
- G. Sécurité publique**
- H. Transport routier (Travaux publics, voirie...)**
- I. Hygiène du milieu**
- J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**
 - 1. Droit de parole aux citoyens sur la dérogation mineure suivante :
Dérogation mineure : 188, chemin du Lac-Clair, lot 28, rang G, canton Marchand
 - 2. Droit de parole aux citoyens sur la dérogation mineure suivante :
Dérogation mineure : 30, chemin des Bouleaux, lot 45, rang L, canton Marchand

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

1. Fête des bénévoles

L. Divers

Période de questions ouverte

M. Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2013

Il est convenu de reporter l'adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2013 à une prochaine séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

Le Conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées.

GESTION FINANCIÈRE

AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

Aucun ajustement budgétaire.

2013.11.218

LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2013

La liste des comptes est déposée et le directeur général /secrétaire-trésorier expose les points majeurs.

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

Qu'après vérification des comptes par les membres du Conseil, la liste officielle des comptes soumise au 11 novembre 2013 se détaille comme suit :

Disponibilité de crédit numéro # 95 :

Salaires période du 25 août 2013 au 21 septembre 2013 :

(chèques # 506368 à 506456) 44 042,80 \$

Remise D.A.S. (chèques # 6608 et 6612) 23 973,31 \$

Liste des comptes payés :

(chèques # 6565 à 6571, 6582 à 6590, 6592 à 6607, 6609 à 6611, 6613 à 6643 et
prélèvement Master Card 289 708,44 \$

Liste des comptes à payer : 128 528,14 \$

TOTAL DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT # 95 486 252,69 \$

Chèques annulés : 6535-6536 et de 6572 à 6581

Que ces comptes soient approuvés et payés.

Que des crédits sont disponibles pour défrayer le tout, tels que certifiés par le secrétaire-trésorier par la disponibilité de crédit numéro 95

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (ART. 955 C.M.)

Chaque membre du conseil reçoit une copie du rapport sur la situation financière de la municipalité conformément à l'article 955 du CM et des copies sont mises à la disposition des personnes présentes à la séance du conseil.

2013.11.219

AUTORISATION SIGNATAIRES EFFETS BANCAIRES ET AUTRES

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que la mairesse Céline Beauregard et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Taillefer, soient autorisés à signer toute convention relative au compte de la municipalité et tous actes et documents relatifs à l'obtention d'emprunts et de services bancaires.

Que le maire ou le maire suppléant en son absence et le directeur général et secrétaire-trésorier ou son adjointe en son absence soient autorisés à signer tous les chèques et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de La Macaza.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le directeur général avise que les conseillers suivants ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

- Céline Beauregard,
- Richard Therrien,
- Jacques Lacoste,
- Jean-Marc Dubreuil,
- Jean Zielinski
- Jeanne Zdyb

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS POUR LES ÉLUS

Attendu qu'il y a lieu d'attribuer aux membres du Conseil le suivi de certaines activités, et ce, pour faciliter la bonne gestion des services municipaux;

Le conseil municipal accepte la répartition des activités suivantes :

Élus

Céline Beauregard
Mairesse

Secteurs d'activités

Membre de tous les comités et Médias.

Conseillers :

Richard Therrien
Siège numéro 1

Réseau routier, sécurité incendie, sécurité civile et mesures d'urgence

Jacques Lacoste
Siège numéro 2

Médias, Ressources humaines, développement économique local, Tricentris, R.I.D.R., Internet

Jean-Marc Dubreuil
Siège numéro 3

Urbanisme, zonage, environnement, loisirs et information aux citoyens

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Jean Zielinski Siège numéro 4	Urbanisme, zonage, sécurité incendie, internet, sécurité civile, mesure d'urgence, culture et patrimoine
Jeanne Zdyb Siège numéro 5	Bibliothèque, embellissement (horticulture), information aux citoyens, Ressources humaines, Aînés et salubrité
Yvan Raymond Siège numéro 6	Réseau routier, environnement, R.I.D.R. (substitut), Tricentris (substitut)

2013.11.220 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS 2013 -2017

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que les conseillers ci-après désignés soient nommés par rotation, maire suppléant pour une période de 4 mois :

Richard Therrien :	du 11 novembre 2013 au 28 février 2014
Jacques Lacoste :	du 1 ^{er} mars 2014 au 30 juin 2014
Jean-Marc Dubreuil :	du 1 ^{er} juillet 2014 au 31 octobre 2014
Jean Zielinski :	du 1 ^{er} novembre 2014 au 28 février 2015
Jeanne Zdyb :	du 1 ^{er} mars 2015 au 30 juin 2015
Yvan Raymond :	du 1 ^{er} juillet 2015 au 31 octobre 2015
Richard Therrien :	du 1 ^{er} novembre 2015 au 29 février 2016
Jacques Lacoste :	du 1 ^{er} mars 2016 au 30 juin 2016
Jean-Marc Dubreuil :	du 1 ^{er} juillet 2016 au 31 octobre 2016
Jean Zielinski :	du 1 ^{er} novembre 2016 au 28 février 2017
Jeanne Zdyb :	du 1 ^{er} mars 2017 au 30 juin 2017
Yvan Raymond :	du 1 ^{er} juillet 2017 jusqu'aux prochaines élections

ADOPTÉE

2013.11.221 REPRÉSENTANT MUNICIPAL À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (R.I.D.R.)

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

De nommer monsieur Jacques Lacoste, conseiller, pour représenter la municipalité de La Macaza à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et Monsieur Yvan Raymond, conseiller, comme substitut.

ADOPTÉE

2013.11.222 REPRÉSENTANT MUNICIPAL À TRICENTRIS, CENTRE DE TRI

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de La Macaza désigne monsieur Jacques Lacoste, conseiller, pour représenter la municipalité de La Macaza au sein de l'organisme TRICENTRIS, centre de tri.

ADOPTÉE

2013.11.223 RÉSOLUTION FIXANT LE JOUR ET L'HEURE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Il est proposé par la conseillère Jeanne Zdyb,

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité :

Que l'adoption des prévisions budgétaires 2014 et du plan triennal d'immobilisation 2014, 2015, 2016, de la Municipalité de La Macaza, est fixée au jeudi 19 décembre 2013 à 19 h au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil.

ADOPTÉE

2013.11.224

DEMANDE D'APPUI – VILLE DE WARWICK – LEVÉE DE LA SERVITUDE DE NON-ACCÈS AUX ROUTES APPARTENANT AU MTQ

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, le ministre des Transports du Québec exige une contribution financière du requérant;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette contribution financière est calculé notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de La Macaza appuie la Ville de Warwick dans sa demande au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la Voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitudes de non-accès auxdites routes.

ADOPTÉE

2013.11.225

AUTORISATION DE NOURRISSAGE DE CHEVREUILS

CONSIDÉRANT la demande du Bar salon de l'Aéroport conjointement avec le personnel du restaurant et du motel Bar salon relative à obtenir l'autorisation de nourrir les chevreuils sur le terrain du Motel Bar Salon l'Aéroport, à l'arrière du 314, chemin de l'Aéroport;

CONSIDÉRANT que cette demande est pour l'année en cours ainsi que pour les années à venir;

CONSIDÉRANT que le règlement 2013-084 permet au conseil sur simple résolution d'accorder l'autorisation de nourrir les animaux sauvages dans le cas de commerce lié à l'industrie touristique;

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal accorde l'autorisation au Bar salon de l'Aéroport de nourrir les chevreuils sur son terrain et cette dérogation n'est valide que sur le lot sur lequel le commerce est établi.

ADOPTÉE

2013.11.226 **FQM – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION**

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement de notre adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2014 et d'acquitter les frais reliés à cette adhésion au montant de 1 144,66 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

AÉROPORT – DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES

Il est convenu de reporter ce sujet à une prochaine séance.

2013.11.227 **FORMATION DES ÉLUS**

CONSIDÉRANT les cours de formation offert par la FQM sur le comportement éthique – Formation obligatoire en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

Il est proposé par la conseillère Jeanne Zdyb,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

Que tous les membres du conseil municipal participent à cette formation qui sera donnée le 30 novembre 2013 à St-Jérôme. Que les frais d'inscription soient acquittés par la municipalité et que le frais de déplacement et de repas leur soit remboursé sur présentation des pièces justificatives conformément à la résolution 200601.021.

ADOPTÉE

2013.11.228 **RRVM – ACCÈS GRATUIT AUX SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT la demande du RRVM relative à l'accès gratuit aux copies des documents de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

De leur accorder la gratuité pour l'accès aux documents de la municipalité.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

Aucun sujet à l'ordre du jour

AVIS DE MOTION

Aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à l'ordre du jour.

TRANSPORT ROUTIER (Travaux publics, voirie...)

Aucun sujet à l'ordre du jour.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

DROIT DE PAROLE AUX CITOYENS SUR LA DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Une demande de dérogation mineure a été publiée dans le Journal l'Information du Nord, le 23 octobre 2013, afin que tout intéressé puisse se faire entendre par le Conseil relativement à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 188 chemin du Lac-Clair, lot 28, rang G, canton Marchand.

Aucune personne présente dans la salle ne manifeste le désir de se faire entendre à cet effet.

2013.11.229

DÉROGATION MINEURE : 188 CHEMIN DU LAC-CLAIR, LOT 28, RANG G, CANTON MARCHAND

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 188, chemin du Lac-Clair, lot 28, rang G, canton Marchand

CONSIDÉRANT que la nature de la demande concerne :

- Construction d'un cabanon-remise 10' x 12' en bande riveraine.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal abonde dans le même sens que la recommandation du CCU et accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire du 188, chemin du Lac-Clair, lot 28, rang G canton Marchand conditionnellement au respect de la réglementation concernant la protection de la bande riveraine.

ADOPTÉE

DROIT DE PAROLE AUX CITOYENS SUR LA DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Une demande de dérogation mineure a été publiée dans le Journal l'Information du Nord, le 23 octobre 2013, afin que tout intéressé puisse se faire entendre par le Conseil relativement à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 30, chemin des Bouleaux, lot 45, rang L, canton Marchand.

Aucune personne présente dans la salle ne manifeste le désir de se faire entendre à cet effet.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

2013.11.230

DÉROGATION MINEURE : 30, CHEMIN DES BOULEAUX, LOT 45, RANG L, CANTON MARCHAND

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 30, chemin des Bouleaux, lot 45, rang L, canton Marchand

CONSIDÉRANT que la nature de la demande concerne :

- Démolir le chalet existant qui se trouve à environ 13.31 mètres de la ligne des hautes eaux et reconstruire à neuf au même endroit avec fondations en béton au lieu de piliers.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

Que le conseil après étude du dossier accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire du 30, chemin des Bouleaux. Lot 45, rang L, canton Marchand.

ADOPTÉE

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

2013.11.231

FÊTE DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT le travail accompli par les bénévoles lors de différentes activités durant l'année;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

Qu'une fête des bénévoles soit organisé le 29 novembre 2013 pour les remercier de leur implication lors de ces activités et qu'à cet effet, le conseil accorde un montant de 1 200 \$.

ADOPTÉE

DIVERS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

Le Conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées qui portent sur les sujets suivants :

- Nombre de bénévoles;
- Déploiement d'Internet haute vitesse;
- Coupe de bois par les forestières;
- Prime de départ des élus;
- Barrage du Lac Chaud;
- Fosses septiques non conformes;
- Pêche blanche;
- Présence d'uranium dans les puits;
- Services aux personnes âgées;
- Présence de chasseur et installations sur certains terrains;

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

- Système téléphonique municipal;
- Dépanneur;
- Circulation des VTT sur les chemins publics;
- Projet de résidence pour personnes âgées.

2013.11.232

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 31.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Signé : Céline Beaugard

Signé : Jacques Taillefer

Céline Beaugard

Jacques Taillefer